

ACCORD DE COOPERATION

entre

UNIVERSITA DELLA VALLE D'AOSTA – UNIVERSITÉ DE LA VALLEE D'AOSTE,

Département des Sciences Humaines et Sociales

et

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres et sciences humaines

Centre de dialectologie et d'étude du français régional

Institut de langue et civilisation françaises

Institut de psychologie et éducation

L'Università della Valle d'Aosta – Université de la Vallée d'Aoste, Département des Sciences Humaines et Sociales et l'Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres et sciences humaines, Centre de dialectologie et d'étude du français régional, Institut de langue et civilisation françaises, Institut de psychologie et éducation, afin d'établir, d'entretenir et de renforcer des relations scientifiques et didactique se concrétisant dans la création de programmes d'échange d'enseignants, chercheurs et étudiants, l'organisation de stages et séminaires et d'activités scientifiques intégrées et afin de promouvoir le dialogue entre les chercheurs, établissent un accord formel de coopération défini selon les conditions qui suivent :

Art. 1

L'Università della Valle d'Aosta – Université de la Vallée d'Aoste, Département de Sciences Humaines et Sociales et l'Université de Neuchâtel décident de définir et d'approfondir leur coopération par :

- a. l'échange de chercheurs en vue de la collaboration à des activités de recherche communes ;
- b. l'organisation conjointe de séminaires et de colloques ;
- c. le développement de recherches et d'activités coordonnées dans les domaines de la linguistique française, de la didactique et de la pédagogie, de la psychologie di développement et de l'éducation de l'enseignement et de la recherche appliquée en français langue étrangère (FLE);
- d. l'échange de professeurs afin de favoriser la promotion des produits de recherche dans le cadre de la didactique universitaire des institutions respectives ;
- e. le développement de projets didactiques communs destinés aux étudiants des institutions respectives .

Art. 2

La responsabilité de la mise en œuvre de cet accord concerne les organismes suivants :

- pour l'Università della Valle d'Aosta – Université de la Vallée d'Aoste : Département des Sciences Humaines et Sociales ;
- pour l'Université de Neuchâtel : Faculté des lettres et sciences humaines

qui indiquent comme responsables de la collaboration, respectivement :

- Serenella Besio, Directrice du Département des Sciences Humaines et Sociales ; Luisa Revelli, Chercheur de Linguistique Italienne ; Stefano Cacciamani, Professeur Associé de Psychologie de l'Education;
- Federica Diemoz, Directrice du Centre de dialectologie et d'étude du français régional ;
- Loris Petris, Directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises ;
- Antonio Iannaccone, Directeur de l'Institut de psychologie et éducation.

Les deux Institutions signataires pourront désigner d'autres chercheurs et professeurs pour participer aux différentes activités promues. Le programme de collaboration pourra être élargi et modifié, avec des communications formelles réciproques, en fonction des nécessités de développement des activités entreprises.

Art. 3

Cet accord aura une durée de trois ans à partir de la date de signature officielle.

À la fin de cette période, il pourra être renouvelé par un acte formel des Institutions partenaires.

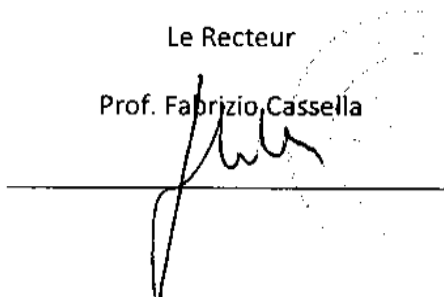
Cet accord devra être approuvé selon les normes prévues par les deux Institutions et les Organes compétents et soussigné par les Recteurs ou les Autorités déléguées.

Aoste/Neuchâtel, le 2 10 14

Università della Valle d'Aosta – Université de la Vallée d'Aoste

Le Recteur

Prof. Fabrizio Cassella



Université de Neuchâtel

La Rectrice

Martine Rahier

